



# Cinq oppositions du côté neuchâtelois

**PARC ÉOLIEN DES QUATRE BORNES** L'endroit de la construction des turbines pose problème.

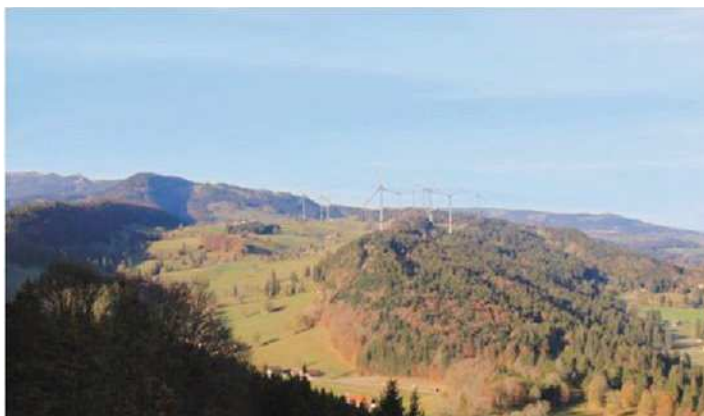
A l'issue de la mise à l'enquête publique, le parc éolien des Quatre Bornes, près de Chasseval, a enregistré cinq oppositions du côté neuchâtelois. Rappelons qu'à Sonvilier, les citoyens vont se prononcer le 27 septembre.

Les cinq oppositions proviennent de la ville de La Chaux-de-Fonds, de la Fondation suisse pour l'aménagement et la protection du paysage (FP), de la section neuchâteloise de Patrimoine Suisse ainsi que de personnes privées, a indiqué hier Raymond Huguenin, administrateur de la commune de Val-de-Ruz. A noter que 312 personnes physiques se sont regroupées pour formuler une seule opposition.

Raymond Huguenin a ajouté que les principales associations environnementales suisses ne sont pas opposées au projet, car elles ont participé à la construction de ce parc éolien avec les communes, les agriculteurs et le développeur, à savoir Greenwatt du Groupe E. Les opposants demandent notamment de vérifier que le site classé au patrimoine culturel mondial de La Chaux-de-Fonds – Le Locle ne soit pas péjoré par le développement éolien. «Malgré le fait que tous les sites éoliens soient bien en dehors de la zone tampon et que ce site UNESCO soit un site culturel et non pas naturel, elles le demandent quand même», a expliqué Raymond Huguenin.

Côté neuchâtelois, comme le plan d'affectation cantonal a été approuvé par le peuple,

les oppositions ne devraient en principe pas remettre en cause le principe de l'éolien mais être liées à des problèmes qui concernent l'endroit de la construction des turbines. «Certains essaient malgré tout de rouvrir le débat», a ajouté l'administrateur de Val-de-Ruz. Au niveau de la procédure, les opposants seront conviés à des séances de conciliation, puis le Conseil d'Etat tranchera. Des recours sont possibles au Tribunal cantonal, puis au Tribunal fédéral. **ATS**



Le parc éolien des Quatre Bornes vu de l'Egasse.

**Eolien pas remis en cause**